

PROPOSITION DE LOI GAROT ET RÉGULATION À L'INSTALLATION : L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX SOUTIENT LES INTERNES ET ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

Les députés ont adopté le 2 avril dernier, l'article phare de la proposition de loi transpartisane, visant à réguler l'installation des médecins sur le territoire. À l'initiative du député Guillaume Garot, cette mesure coercitive a provoqué la colère des internes et étudiants en médecine ainsi qu'un appel à la grève des médecins libéraux à partir du lundi 28 avril. L'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire apporte son soutien aux internes et étudiants en médecine.



Après la coercition imaginée par nos députés sur le nombre de médecins formés, en réduisant drastiquement le *numerus clausus* des 2/3 dans les années 90, avec le résultat catastrophique sur l'accès aux soins des Français, **leurs dignes successeurs persistent et signent avec une nouvelle coercition supprimant le libre choix du lieu d'installation pour les médecins libéraux.**

Au-delà de l'injustice vis-à-vis de nos jeunes confrères, compte tenu de l'importance du déficit, **cette mesure ne fera qu'aggraver la perte d'attractivité de la médecine libérale et donc l'accès aux soins de nos concitoyens.**

L'URPS Médecins Libéraux apporte un soutien total aux actions des internes et des étudiants en médecine visant à faire évoluer la proposition de loi Garot vers des mesures réellement susceptibles d'améliorer l'attractivité de l'exercice libéral et donc l'accès aux soins.

À propos

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Libéraux représente et accompagne les 3 500 médecins libéraux de la région Centre-Val de Loire. Son rôle : promouvoir l'organisation et la qualité des soins en portant les valeurs de la médecine libérale. En savoir plus sur : urpsml-centre.org

Contact presse : Matthieu Magrit, responsable communication :
06 76 77 81 78 - matthieu.magrit@urpsml-cvdl.org